



Compte-rendu de la réunion « Négociations sociales » du 7 avril 2025 :

Circulez, Y'a rien à négocier !

L'alliance CFTC/FO était représentée par Johan PASCOT, Emilie PATTEYN, Yannick WILWERT et Norlhoda EL OUAZIZI.

Stage en Entreprise :



En préambule de la réunion, l'intersyndicale a rappelé sa totale opposition à la mise en place d'un stage en entreprise et la vague de motions relayées sur le sujet. Face à quoi, l'administration est restée muette dans un mépris total de la mobilisation.

Pour l'alliance CFTC/FO, le stage en entreprise, c'est NON !

Négociations sociales :

En préambule, l'administration rappelle que la marge de manœuvre est limitée, puisqu'un budget constant voire restreint !

L'alliance CFTC/FO n'a cessé de rappeler que des négociations sociales sans enveloppe budgétaire, ni même le moindre effectif supplémentaire est une réelle mascarade. Mais de qui se moque-t-on ? Des OS ? Sûrement ! Des Agents ? Tout autant !

Pour l'alliance CFTC/FO, faire miroiter aux agents une potentielle amélioration de leurs conditions financières en annonçant des négociations sociales avec RIEN à négocier est une réelle marque de mépris des agents. La mascarade a assez duré, il est tant que la DG tombe le masque !



Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) : L'art de déshabiller Paul pour habiller Jacques !

La NBI, Quésako ?

Pour certains emplois comprenant une complexité particulière, une bonification indiciaire supplémentaire est octroyée conformément à une liste définie par arrêté (en l'occurrence l'arrêté de 1991) et sur demande de l'agent concerné via sa voie hiérarchique.

Toilettage de la NBI... à la recherche des « oubliés »



Les missions de la DGCCRF ayant évolué depuis 1991, la DG propose un toilettage de l'arrêté. Un état des lieux a donc été fait et les bureaux RH ont alors constaté que tous les points à disposition n'étaient pas utilisés ! Et le delta n'est pas des moindres puisque presque un tiers n'est pas utilisé, soit plus de 130 000€ qui n'ont donc pas bénéficié aux personnels et ce depuis plusieurs années...

L'administration s'est également aperçue que certains agents continuaient à percevoir une NBI pour des missions qu'ils n'exerçaient plus ... Encore une fois, l'alliance CFTC/FO ne peut que dénoncer une gestion RH délétère dû à un manque criant de personnel ! Si certains ont donc pu bénéficier d'une « erreur de la banque en leur faveur », force est de constater que d'autres sont les grands perdants... L'administration lance donc une campagne des « oubliés » de la NBI ...

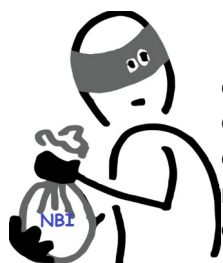
Le tableau des missions, qui exercées à titre principal, ouvrent droit à perception d'une NBI sont en annexe de ce CR. **Si vous pensez**



pouvoir en bénéficiaire, manifestez-vous auprès de votre hiérarchie !

Refonte de la NBI : prendre aux uns pour donner aux autres...

Fort de constater le manque d'attractivité de certaines missions ou territoire, la DG propose donc une refonte des missions ouvrant droit à NBI... mais le tout à points et donc budget constant !



Pour l'**alliance CFTC/FO**, il n'est pas envisageable de prendre une part de salaire des uns pour la donner à d'autres. **Chaque agent mérite une revalorisation et une amélioration de ses conditions de vie.**

L'**alliance CFTC/FO** réaffirme son **opposition totale au RIFSEEP** dont les effets délétères ne manquent pas de se faire sentir dans d'autres administrations (entre pressions, perte salariale en cas de changement de missions, y compris de manière unilatérale de l'administration...).

L'**alliance CFTC/FO** réaffirme sa **totale opposition à toute forme de prime au mérite** qui est en réalité bien souvent relayée par une prime à la « tête du client » et source de pression ou de chantage envers les agents et non une réelle reconnaissance du mérite de chacun.

A noter :

- les collègues ne peuvent cumuler de la NBI mais devront se contenter des miettes eu égard à la charge ;
- quid des grandes régions où tout ne peut porter sur une seule personne ?
- quelle approche eu égard des collègues qui assurent des missions d'appui et de soutien ?

Recrutement de catégorie C : « espèce en voie de réintroduction » ?

Après avoir laissé le corps des agents de catégories C vers l'extinction en abandonnant tout concours et recrutement, l'administration convient enfin de toute l'utilité de ces agents dans les missions de la DGCCRF.

L'administration envisage donc de recruter à nouveau des agents de catégorie C ... mais attention pas en ouvrant un concours, puisque déjà celui de B n'a pas pu être ouvert cette année. En outre à effectif constant, il faudra donc choisir entre un agent de catégorie A, B ou C pour les directions...

L'**alliance CFTC/FO** a donc répondu qu'en raison des indicateurs de performance mis en place, le choix des directions va être rapidement conclu en raison de la pression sur le nombre de contrôles...

De plus, l'administration ne souhaite pas de réels adjoints de contrôle mais uniquement des agents de catégorie C dévolus à des tâches administratives... donc sans réelle intégration dans le corps des adjoints de contrôle et donc sans réelle perspective de carrière à la DGCCRF... L'administration pense-t-elle réellement trouver des postulants à des postes non pérennes et sans perspective de carrière ? S'agit-il encore d'une plaisanterie de mauvais goût ?

Pour l'**alliance CFTC/FO**, les **agents de catégorie C sont indispensables dans toutes les directions** pour que les agents d'enquêtes puissent se concentrer sur l'enquête en se délestant des tâches plus administratives. **Cela passant par un renfort en effectif et non pas par un tour de passe-passe où les directions doivent jongler entre les différentes catégories d'agents, contraintes par la pénurie d'effectif.**



Pour l'**alliance CFTC/FO**, le **recrutement d'agents de catégorie C ne peut se faire qu'avec une réelle volonté d'intégration dans le corps et de réelles perspectives d'évolution de carrière pour ces agents !**

En outre, nos collègues n'ont pas vocation à alimenter les SGCD : il s'agit bien de renforcer les services CCRF en agents administratifs



métier, comme c'est déjà le cas pour les autres ministères au sein des DDI ! Tous n'ont pas été autant déshabillés que les services déconcentrés de la DGCCRF !

Promotion catégorie C

Etat des lieux : effectifs au 1/1/24: 62 adjoints de contrôle. 15 promotions ont eu lieu en 2024. Effectifs au 1/1/25: 40 adjoints de contrôles (3 profils « enquêteur » et le reste en profils « sédentaire »). L'administration propose qu'en raison de l'absence de concours de contrôleur en 2025, la mise en œuvre du plan de sauvegarde (3 promotions) et de la concentration du Plan Ministériel de Qualification (PMQ) sur le C en B (soit 13 promotions sous réserve de la validation de Bercy).

L'alliance CFTC/FO est favorable à ce plan de promotion en raison du peu de perspective d'évolution des agents de cette catégorie depuis plusieurs années.

C qui deviennent des B où c'est tout aussi bloqué...

Projetons qu'il faudra penser à nos collègues sédentaires pour un futur passage en A !

Un grade de débouchés inspecteur : une lueur au bout du tunnel ?

Face au peu d'annonce de ces négociations sociales, l'administration a accepté de porter auprès du SG de Bercy la perspective d'un grade de débouché d'inspecteur (inspecteur principal non encadrant) tout en signifiant malgré tout que la DGAFP s'est déjà prononcé sur le sujet défavorablement en raison du faible effectif (et bien renfonçons les effectifs!) et du fait que l'emploi d'IE ferait office de grade de débouchés. Ce point reviendra donc à l'ordre du jour des négociations sociales... espérons que ne ce soit pas qu'un leurre... **L'alliance CFTC/FO réclamant depuis longtemps un grade de débouchés pour les inspecteurs.**

Questions diverses :

***Mayotte :** L'alliance CFTC/FO a demandé un point sur la situation mahoraise et un réel soutien de la DG et de Bercy sur le sujet pour un réel renfort. L'administration a indiqué que sur les 3 agents sur place, 2 agents ont demandé leur mutation à la Réunion. Un collègue de l'IGS a été en appui pendant 2 semaines, puis à l'appel au volontariat avec un agent du 75 a apporté son renfort pendant 3 semaines. Il y a beaucoup de volontaires pour cet appel à renfort, mais des remarques en termes de difficultés notamment avec des surcoûts (coûts de la vie mahoraise). Une organisation de roulement de personnes se met en place pour ne pas laisser l'agent seul. L'administration cherche également des pistes pour recruter et renforcer l'attractivité

*** chantier horaires de nuit :** une modification du décret est en cours notamment pour intégrer la situation de Rungis et quelques cas de figure atypiques en lien avec les pôles C

*** condition de reprise d'ancienneté :** la liste des métiers est bloquante, la révision serait à la main de la DG selon SG de Bercy pour adapter mais cette révision devra passer par la DGAFP. L'administration fera ses propositions.

***La communication du MEF :** L'alliance CFTC/FO rappelle que notre ministère doit pouvoir communiquer directement à ses agents, sans devoir passer par les SGCD comme cela a été le cas pour l'information sur la mise en place de la PSC. Et c'est possible puisque d'autres ministères y parviennent...

Pour l'Alliance CFTC/FO, une réelle négociation sociale doit avoir lieu à la DGCCRF, mais elle ne pourra se faire qu'avec une enveloppe budgétaire conséquente et un renfort en effectif !

L'alliance CFTC/FO est à votre écoute pour toute demande ou interrogation